



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID excentrées**



mél: cgt.disi-ouest@dgif.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 28 mars 2018 - compte-rendu

Ce comité technique portait principalement sur le budget et la formation à la DiSI Ouest. Il nous a permis d'évoquer les questions diverses suite aux remontées faites par les collègues.

La CGT a lu une déclaration liminaire, disponible sur le site de la section CGT DiSI Ouest.

1) Les réponses de M. Kerguelen aux déclarations liminaires :

Sur le **taux de grève supérieur à 40 % à la DiSI le 22 mars dernier** : notre ministère est l'un des plus mobilisés. La mobilisation peut s'expliquer par les annonces du gouvernement sur la fonction publique en général, et les manques de visibilité sur l'avenir de la DGFIP. Ce mouvement marque une préoccupation importante des personnels.

Sur les **projets de fusion de DiSI** : M. Kerguelen affirme qu'il n'est pas au courant de ces projets. En effet, car à sa connaissance, M. Rousselet n'a pas pris de décision à ce stade, et la DiSI Ouest ne serait concernée qu'à la marge. Par ailleurs, il n'est pas choquant pour le DiSI de revoir la cartographie des DiSI, alors que 2 d'entre elles ont un portefeuille d'activités réduit.

La CGT a souligné que si effectivement M. Kerguelen n'est pas informé des projets de cette ampleur, c'est le signe d'un réel dysfonctionnement de communication à la DGFIP.

Sur le télétravail : pour M. Kerguelen, son développement est dans le sens de l'histoire. Toutefois, actuellement et en phase d'expérimentation, sa mise en place à la DiSI est limitée aux demandes justifiées pour des raisons médicales, malgré les instructions ministérielles.

2) budget de la DiSI

La CGT souligne le travail important réalisé par nos collègues de la DiSI pour l'élaboration et l'exécution du budget. Le budget 2018 pour le fonctionnement courant est en hausse, à périmètre constant, par rapport à celui de 2017. La CGT l'a donc approuvé.

Outre les aménagements de l'ESI d'Angers pour l'accueil du centre de contact, on note notamment des travaux importants prévus à Nantes Marsauderies, pour plus de 260 000 € (centrale d'incendie, terrasse, déplacement du portail d'entrée).

Interrogé par la CGT sur l'existence d'une **stratégie immobilière concernant l'ESI de Nantes** (actuellement sur deux bâtiments distants de quelques centaines de mètres, avec un responsable et son adjoint sont conduits à se déplacer d'une implantation à l'autre), M. Kerguelen a rappelé que c'est le RPIE qui est décisionnaire dans ce domaine, le bâtiment étant domanial. Ce dernier est pour l'instant conservé. Actuellement, le regroupement de l'ensemble des personnels sur Marsauderies ne serait pas possible.

2) plan local de formation

On a une prédominance du nombre de jours de formation pour les cadres A et pour les collègues en milieu de carrière.

La CGT a rappelé que **de nombreux collègues ne s'inscrivent pas en formation du fait des déplacements** qu'elles impliquent, et demandé qu'un maximum d'entre elles se déroulent en local. La Direction a affirmé qu'elle s'y attache dans la mesure du possible, mais que parfois, les formations doivent être mutualisées au niveau national pour satisfaire des demandes émanant d'autres DiSI, même si nous aurions un nombre suffisant de collègues pour la réaliser sur place à Nantes ou Rennes. De plus, la spécialisation croissante du travail implique une spécialisation des formations et donc de plus en plus

souvent un nombre insuffisant de stagiaires pour des formations sur place. Par ailleurs, la direction a souligné les difficultés que peuvent rencontrer les formateurs pour se déplacer.

Concernant l'**apprentissage**, la DiSI n'a plus que deux apprentis cette année (dont l'un en seconde année de contrat). La CGT s'est félicitée que la direction n'ait pas à tout prix voulu faire du chiffre en recrutant des jeunes dont le profil n'aurait pas correspondu à ce que peuvent offrir nos services. Les apprentis qui ont passé leur examen l'an dernier ont réussi leur diplôme. La DiSI n'a pas de statistique sur leur insertion professionnelle, mais la plupart d'entre eux, parfois motivés par leur parcours dans nos services, souhaitent continuer leurs études. La direction a déclaré qu'il s'agit d'un travail de longue haleine pour voir les apprenti.e.s intégrer notre administration compte tenu de l'obligation de passer un concours.

3) questions diverses

Elections professionnelles : elles auront lieu fin 2018, avec un vote électronique, ce que regrette la CGT, car cela risque de nuire à la participation. Elles imposeront une représentation des élus et élues correspondant à la répartition femmes-hommes dans l'électorat.

Prestataire pour la saisie Fidji à Angers : les organisations syndicales demandent à pouvoir distribuer de la documentation aux salarié.e.s du prestataire privé, dans les mêmes conditions qu'elles le font avec l'ensemble des collègues. La question est transmise à la centrale.

Ouverture du centre de contact en horaires exceptionnels (soirée et samedis) : pour ce centre, qui démarrera au 1er septembre, et qui dépend de la DDFIP 49 en étant hébergé par l'ESI d'Angers, le responsable d'établissement indique que selon lui il serait logique que la charge incombant à ces ouvertures atypiques repose sur la DDFIP et pas sur la DISI.

Avenir de l'ADO d'Angers après 2020 (fin de la mission Fidji stock) : interrogée par la CGT, la direction affirme qu'on irait plutôt vers la numérisation. Mais l'importance de la saisie Fidji ne permet pas de prendre d'autres missions à l'heure actuelle. De plus, après 2020, l'effectif de l'ADO devrait avoir diminué. On constate beaucoup d'**arrêts pour maladie** dans l'équipe chargée de la numérisation Fidji. Pour la direction, les pathologies ne sont pas liées spécifiquement à cette mission, mais à des années de saisie par les agentes.

Service SIL de Nantes : pour pallier le départ en retraite de 2 collègues au 1er trimestre, et avant celui d'un collègue lauréat d'un concours, la direction a désigné un intérim à la tête du service et transféré la mission de saisie des habilitations PIGP vers l'AT, arguant que cette mission n'est pas dans le cœur de métier du SIL, et que l'AT fait face à une baisse de charge due au nouveau parcours d'assistance.

Équipe médoc web à Nantes : les collègues ont des inquiétudes quant à l'effectif du service, mais aussi du fait de départs prochains prévus ou probables dans l'équipe. Les collègues qui arriveront pour les remplacer ne bénéficieront pas du cursus de formation qui démarre. La direction a souligné qu'elle avait fait un appel à candidature, et que les collègues affectés sur Médoc web étaient volontaires. La CGT a rappelé qu'il s'agit pour la plupart de collègues qui perdaient leurs missions, et qui avaient peu de choix pour leur future affectation. La question de la prise en charge du supplément à payer à la cantine du SRE lors des formations par la DISI a été abordée par la CGT. La DISI doit faire une réponse sur ce sujet. Par ailleurs, une nouvelle mission (qualité de vie au travail) est en cours de définition à Nantes.

Fermeture des AT de Nantes et Tours : le principe de la fin de ces services est acté, mais sans qu'une date précise soit connue.

Comment travailler sereinement quand on est sur un service appelé à disparaître, sans même connaître la date de fin de ce service ?
--

La direction nous a annoncé l'arrivée au 2^{ème} étage du bâtiment de l'**ESI de Rennes du centre d'encaissement des amendes**, conduisant l'ESI à être regroupé au 3^{ème} étage. Début des travaux à la fin 2018.

vos élus : Mathieu Nivet, Yvic Kergroac'h restent à votre disposition pour tout complément
--